

lue à la tribune du congrès. Signe des temps ? Certains y ont vu la fin sinon l'atténuation du rôle d'opposant syndical qu'avait toujours été le Syndicat des correcteurs au sein de la Confédération générale du travail, du moins après la Première Guerre mondiale. Indépendance du syndicalisme vis-à-vis du politique, non-cumul des mandats syndicaux et politiques, solidarité internationale, autant de déclarations, d'actions qui visaient en fait à faire appliquer les statuts de la CGT. Ce qui a pu faire écrire à des observateurs historiens que le Syndicat des correcteurs était, avant 1914, en accord avec le bureau confédéral, après avec la Fédération des travailleurs du livre, puis avec les syndicats parisiens, et en dernier lieu avec lui-même. La réalité actuelle du Syndicat des correcteurs dans le contexte de chômage et de déréglementation sociale font sûrement paraître bien lointaines les préoccupations syndicalistes de nos anciens.

Pourtant quand la Chambre syndicale des correcteurs d'imprimerie est créée le 27 novembre 1881 « elle n'a à cette époque aucun rapport avec ce que l'on nomme aujourd'hui un syndicat : c'est plutôt un groupement d'amis, de confrères qui s'y retrouvent pour se donner des bons tuyaux sur la profession. Cependant, dès cette première année, inévitablement, les discussions portent sur les conditions de travail, sur les moyens pour cette organisation embryonnaire de s'affirmer et d'organiser — encore timidement — la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des correcteurs. Peu à peu, la chambre syndicale se structure et devient une véritable organisation ouvrière, mais dont le caractère dominant reste un mutuellisme corporatiste étroit ».

Nous n'en étions pas encore au militantisme d'un Pierre Monatte au bureau confédéral ou aux interventions des

délégués correcteurs à l'Union des syndicats parisiens. L'évolution du concept « chambre d'entraide » à celui d'un syndicalisme de métier solidaire des autres travailleurs se mêlera avec l'émergence de la jeune CGT se réclamant alors du syndicalisme révolutionnaire.

Le reste appartient à l'histoire et l'énumération systématique serait fastidieuse (1). De l'opposition à l'union

justifié son appellation d'« enfant terrible » de la FFTL. Soit, depuis lors, le tissu social des imprimeries parisiennes a singulièrement disparu, la CGT ne serait plus que la deuxième centrale syndicale française... Le Syndicat des correcteurs par la force des choses ne serait-il réduit qu'à ce qu'il était en 1881 ? Nous finirons d'une manière plus optimiste, avec les dernières phrases de l'intervention du

Syndicat des correcteurs au 44^e congrès de la CGT : « Il est peut-être temps de proclamer que les vieilles querelles doivent se terminer avec la nouvelle période historique qui s'ouvre, avec l'Union européenne et la disparition du prétendu socialisme réel. De nouvelles pages de lutte sont à écrire à l'échelle du continent tout entier. Réunissons-nous de nouveau pour être plus forts.

» Un mot encore puisqu'il faut se dire les choses.

» Le nom de Benoit Frachon a été cité, en rappelant son intervention du congrès de Nîmes dans laquelle en substance, il affirma qu'au cours de son histoire la CGT avait conservé le bon grain et rejeté l'ivraie. Que penserait aujourd'hui le vieux Benoit ? Peut-être aurait-il une pensée nostalgique pour Pierre Monatte et les syndicalistes révolutionnaires, ses camarades de jeunesse ; après tout, l'Histoire ne leur a pas donné tort !

» La CGT est une idée qui vient de loin, qui affirme que l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, et d'eux seuls. Ou ne sera pas, oserons-nous

ajouter.

» Sachons maintenir cette idée et donnons-nous les moyens de la transmettre, dans le monde entier, aux générations qui montent. »

sacrée pendant la guerre de 14-18, des efforts unitaires aux moments des scissions de la CGTU (1922) et de Force ouvrière, les militants du Syndicat des correcteurs ont su faire entendre leur voix. Tout comme pendant l'intervention soviétique en Hongrie (1956), les « événements » de Mai 68 en France, au soutien à Solidarnosc en Pologne, le Syndicat des correcteurs a manifesté son indépendance,

(1) Et bien sûr le livre de Yves Blondeau sur le *Syndicat des correcteurs de Paris et de la région parisienne* est toujours en vente...